



**CFP – Val de Sèvre Formation
SAINT LAURENT SUR SEVRE**

Bilan de Compétences

Durée : 24 heures maximum

Date : à définir en fonction de la demande

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Evaluer ses connaissances générales professionnelles, ses savoir-faire et ses aptitudes.
- Repérer les éléments de ses expériences transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées, vers un projet réaliste et réalisable.
- Déceler ses ressources et potentiels inexploités.

METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- Port folio de compétences
- ADVP (Activation du Développement Vocation Professionnelle)
- Habilitation central test (Profil pro, RIASEC)
- Entretien d'explicitation
- Les contenus pédagogiques peuvent être aménagés à tout public, accès aux personnes avec des besoins particuliers

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Grille d'entretien (remise au candidat à la fin du bilan de compétences)
- Evaluation de l'action de formation : Une fiche bilan permettra d'évaluer l'action et d'identifier les besoins complémentaires éventuels.

DOCUMENT DÉLIVRÉ À LA SUITE DE L'ACTION

- Certification de réalisation
- Document de synthèse du bilan commenté par le consultant

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉREQUIS

- Type de public : demandeur d'emploi, salarié, chef d'entreprise
- Prérequis : aucun

LIEU DE LA FORMATION ET HORAIRES

- CFP-MFR Val de Sèvre Formation, 3 Haute Grange, 85290 SAINT LAURENT SUR SEVRE
- Horaire à définir avec le candidat

NOMBRE DE CANDIDATS

- 1 personne

REFERENT PEDAGOGIQUE

- Sandra CAILTON
- valdesevreformation@mfr.asso.fr

COÛT PEDAGOGIQUE

- Parcours complet : 1800€
- Eligible au CPF (Compte Personnel de Formation), plan de développement des compétences (OPCO)

RAPPORT D'ACTIVITE

2021-2022 : 0 stagiaire formé

- Taux de satisfaction : NA
- Taux d'abandon : NA
- Taux d'insertion professionnelle : NA

FORMATION : FICHE PROGRAMME

CONTENU

EN CENTRE DE FORMATION : 24 heures maximum

- Phase préliminaire
 - Confirmer l'engagement du candidat dans sa démarche
 - Définir et analyser la nature de ses besoins
 - L'informer des conditions du déroulement du Bilan de compétences, ainsi que des méthodes et des techniques mises en œuvre

- Phase d'investigation
 - Analyser ses motivations, ses intérêts professionnels et personnels
 - Evaluer ses connaissances générales et identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles
 - Déterminer ses possibilités d'évolutions professionnelles

- Phase de conclusion
 - Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation
 - Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel ou de formation
 - Prévoir les différentes étapes de la mise en œuvre du projet